

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Soignantes, livreuses, éboueuses, caissières, personnel des Ehpad, enseignantes..., les hommages se sont multipliés depuis des mois envers les professions en « première et deuxième ligne », face à la crise sanitaire actuelle. Une reconnaissance qui, souvent, n'a rendu que plus évidente l'indigence des salaires de ces personnels. Emmanuel Macron en a convenu, actant dans son allocution du 13 avril 2020 que le pays « *tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies reconnaissent et rémunèrent si mal* ». Et promettant pour l'avenir de « *donner toute sa force* » aux termes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, selon lesquels « *les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».

S'adressant plus spécifiquement au personnel enseignant, Jean-Michel Blanquer annonçait le 16 novembre dernier, à grands renforts médiatiques, une revalorisation « historique », avec une enveloppe de 400 millions d'euros pour 2021. Les sommes avancées sont pourtant loin de compenser la perte de pouvoir d'achat sans précédent subie par les personnels avec le gel du point d'indice depuis plus de 10 ans. Cette revalorisation sera encore moindre pour les contractuels. La « prime d'attractivité », comme l'a surnommée le ministre, versée à partir de mai 2021 ne bénéficiera finalement qu'à 31 % des personnels.

Aujourd'hui, dans la Fonction Publique, la seule possibilité de voir son salaire augmenter et l'érosion de son pouvoir d'achat se limiter, c'est de changer d'échelon et de grade. Et l'observation des grilles d'avancement montre que les bonds de pouvoir d'achat sont bien espacés dans le temps et limités financièrement. Pourtant, malgré ce déclasserement salarial national et international, nos collègues s'investissent pleinement dans leurs missions...Mais le découragement n'est pas loin...

Le SNUipp-FSU réclame une revalorisation en agissant sur la grille des salaires avec un accès pour toutes et tous aux indices terminaux du corps des PE et une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Il s'oppose à toute contrepartie ou prime au mérite et réclame le maintien du pouvoir d'achat en augmentant fortement la valeur du point d'indice. Pour le SNUipp-FSU, l'avancement automatique à l'ancienneté, avec la vitesse la plus rapide, est la seule modalité qui assure l'équité de traitement des agents tout en préservant la cohésion des équipes.

Le SNUipp-FSU est opposé aux avancements accélérés et à cette pseudo-méritocratie qui n'a pour autre but que de contraindre les salaires. Pour autant, les élus du SNUipp-FSU siègeront

lors de cette CAPD afin de garantir une dernière fois l'équité des avancements accélérés au regard des règles imposées.

Nous en profitons aussi pour rappeler que nous souhaitons que les écoles restent ouvertes, mais pour cela notre ministre devrait arrêter de poursuivre "comme si de rien n'était", sa politique éducative dévastatrice qui met à mal l'école publique.

Il devrait se battre pour un accès prioritaire à la vaccination pour les personnels de l'Éducation nationale qui le souhaitent, et pour une réelle campagne massive de tests salivaires et PCR dans les écoles, sans que les enseignantes n'aient à déboursier quoi que ce soit.

La santé des élèves et des personnels est un enjeu fort de santé publique car elle concerne des millions de personnes susceptibles, si rien n'est engagé pour l'éviter, de propager très rapidement le virus à l'ensemble de la société.

Nous tenons à vous alerter à nouveau, sur la réalité du climat dans les écoles. Nos collègues sont épuisé-es, un certain nombre d'entre eux sont au bord de la rupture, notamment les directeur-trices sur sollicité-es et en première ligne permanente : conditions de travail dégradées, FAQ changeantes plus que de raisons, gestion d'élèves relevant du soin, commandes institutionnelles qui ne font plus sens, non remplacement, pressions ou incantations à mettre en place « coûte que coûte » les plans français ou maths ... alors même que dans les écoles l'urgence et les préoccupations sont ailleurs !

Tout cela a un coût. Un coût désastreux en termes de santé physique et mentale, un coût tout aussi néfaste sur les ambiances d'équipes.

Nous ne comptons plus les appels de détresse de nos collègues qui quotidiennement nous rapportent leur mal être au travail. Les arrêts maladie, l'augmentation des demandes de démission ou de rupture conventionnelle, les difficultés de recrutement... Autant d'indicateurs alarmants qui doivent être traités en urgence par l'Etat employeur.

Je vous remercie de votre attention.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**